



COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MARDI 28 JUIN 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 15  
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-huit juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**

22/06/2022

**Présents** : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

**Date d'affichage**

22/06/2022

**Excusés représentés** : Mme GODOT-RAMADE Dominique représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU et M. Alain JAME représenté par M. Raoul de RUS.

**Absente non excusée** : Mme Gaëlle POUSTOMIS

Monsieur Jean-Marie BRU a été nommé Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2022-49** : **Recours à l'emprunt mise en concurrence des établissements bancaires**

Vu le budget de la Commune de Montredon-Labessonnié, voté et approuvé par le Conseil Municipal le 4 avril 2022 et visé par l'autorité administrative le 11 avril 2022.

Monsieur le Maire propose de souscrire un emprunt pour le financement des investissements de voirie et dossier étude travaux grand rue.

4 établissements bancaires ont été consultés, les propositions reçues sont les suivantes :

Etablissements bancaires	Durée	Taux	Frais de dossier
Crédit Agricole	15 ans	1.70 %	600 €
Caisse d'Epargne	Non répondu	Non répondu	
Banque Populaire	15 ans	1.70 %	600 €
Banque Postale	Refus de financement	Refus de financement	

Aux vues des éléments fournis, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Agricole.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (2 ABSTENTIONS et 16 voix POUR) :

- DECIDE de retenir l'offre du Crédit Agricole pour un prêt d'un montant de 300 000 € pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 1.70 % ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches relatives à cette affaire ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs au dossier.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

